

Les langues parlées au sud Sahara et au nord Sahel

Catherine Taine-Cheikh

▶ **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Les langues parlées au sud Sahara et au nord Sahel. Centre Culturel Français d'Abidjan. De l'Atlantique à l'Ennedi (Catalogue de l'exposition " Sahara-Sahel "), Sepia, pp.155-173, 1989. halshs-00456346

HAL Id: halshs-00456346
https://shs.hal.science/halshs-00456346

Submitted on 14 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LES LANGUES PARLÉES AU SUD SAHARA ET AU NORD SAHEL

par Catherine TAINE-CHEIKH

VASTE zone de contact, la bordure méridionale du Sahara et son prolongement sahélien présentent un paysage linguistique d'une grande variété. On peut cependant y distinguer deux grands ensembles, d'une part celui constitué par le groupe chamito-sémitique (principalement représenté par l'arabe et le berbère), d'autre part celui des populations noires dont le mode de vie, parfois très proche, est marqué par des conditions géographiques et climatiques relativement communes. Avant d'évoquer les problèmes liés à la dynamique linguistique — les phénomènes d'avancée et de recul des parlers les uns par rapport aux autres, décriptables en particulier à travers les îlots résiduels, les interférences et l'adoption de langues véhiculaires spécifiques —, je ferai un tableau rapide des langues frontalières, parlées principalement dans des régions plus méridionales que celles qui nous intéressent ici (1).

(1) Je remercie messieurs Bruno Lamarche et Jean-Claude Arnoux pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée dans la réalisation des documents cartographiques.

Les parlers arabes et berbères du Sud-Sahara

En Afrique du Nord, après avoir occupé un territoire d'un seul tenant de l'Atlantique à l'Egypte, les régions berbérophones se présentent comme des îlots qui ont surnagé dans la mer des dialectes arabes. Dans le Sahara de l'Afrique de l'Ouest, par contre, le domaine berbérophone couvre une étendue géographique considérable qui contribue à couper radicalement le Sud-sahara arabophone en deux parties : celle de l'Ouest qui appartient aux Maures, celle de l'Est qui ne dépasse guère les frontières du Tchad.

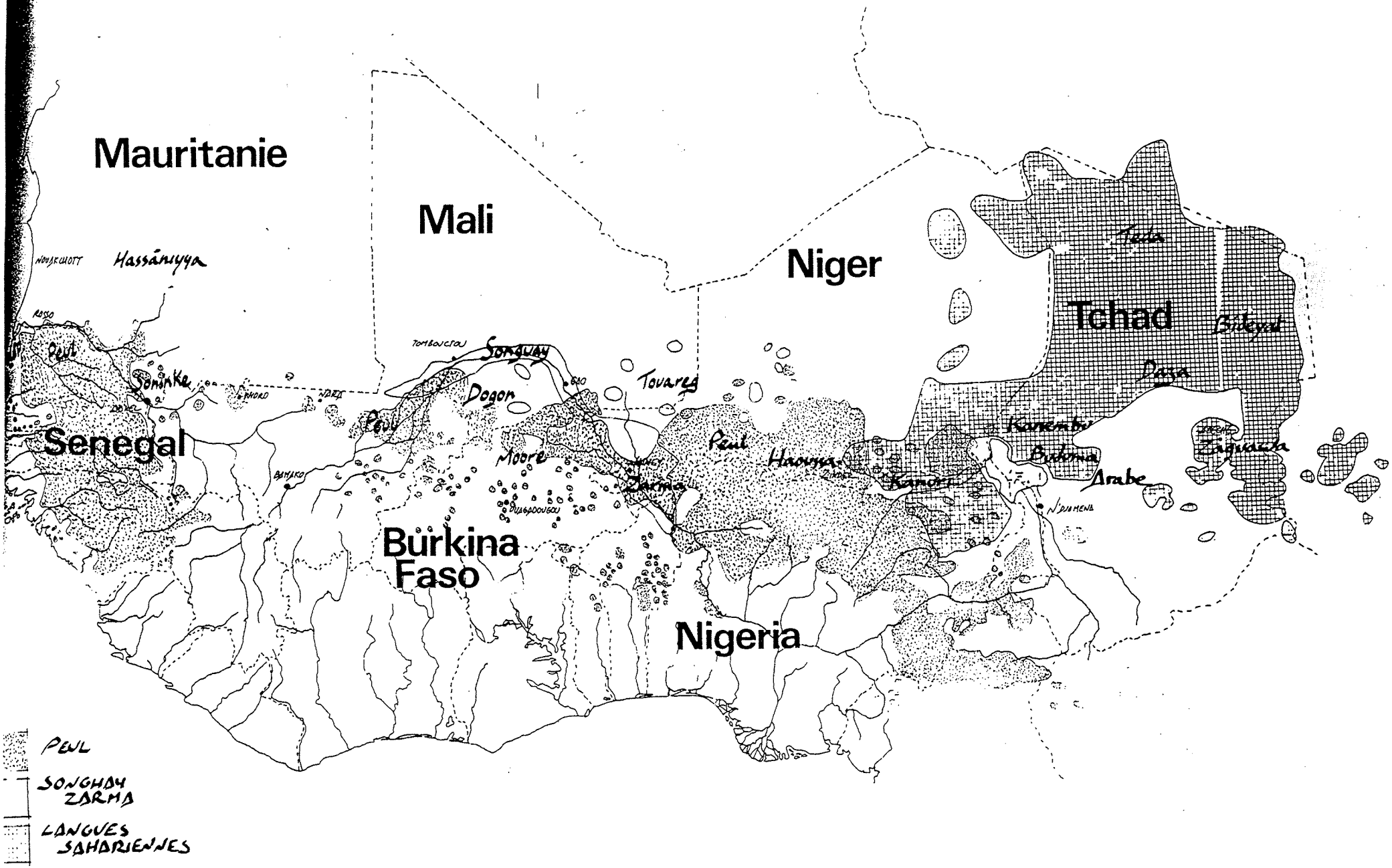
• *Le berbère du Mali et du Niger : le touareg ou tamasheq*

Le Sud-sahara malien et nigérien fait partie du domaine touarègue. Il s'inscrit dans une vaste zone en forme de triangle, entre Ghadamès au nord — qui n'est pas touarègue —, Goundam au sud-ouest et Zinder au sud-est. On pense que les Touaregs sont les descendants des anciens Libyens qui, de la côte des Syrtes et de la région du Fezzan où ils résidaient, auraient gagné le Sahara par vagues successives, les premières dans des temps anciens - bien avant le début de l'ère chrétienne —, les plus récentes beaucoup plus tardivement, en liaison probable avec l'arrivée des Arabes au Fezzan. La fondation de Tademekka, dans l'Adrar (Adghagh) des Iforas et celle de Tombouctou au bord du Niger, signalent leur présence dans cette région dès le Moyen-Age.

Bien que les Berbères ne constituent une entité que du point de vue de leur langue — et en aucun cas d'un point de vue anthropologique car ils ne forment pas un ensemble ethnique homogène —, la connaissance de celle-ci reste très imparfaite, en particulier en ce qui concerne la géographie linguistique. Pour certains spécialistes, il est possible de distinguer trois grands groupes dialectaux berbères (le groupe *zénète*, le groupe *masmûḍa* et le groupe *sanhâdja* auquel appartiendraient entre autres le touareg et le Kabile). Pour d'autres berbérisants, cette tripartition (plus historique et ethnique que linguistique) rendrait mal compte des faits qui témoigneraient plutôt d'un éparpillement de la langue berbère en une multitude de parlers locaux.

Il semble cependant que le touareg constitue à bien des égards un cas un peu particulier, susceptible de lui conférer une certaine unité linguistique propre :

- son domaine d'extension considérable,
- le nombre relativement élevé de ses locuteurs,
- la pratique d'un alphabet, le *tifinagh*, qui présente des similitudes avec les écritures libyques et proto-sémitique,
- la "pureté" de la langue, au moins en ce qui concerne le faible pourcentage d'emprunts comparé à celui d'autres parlers berbères.


Mauritanie
Mali
Niger
Tchad
Senegal
Burkina Faso
Nigeria
Hassâniyya
Peul
Soninke
Dogon
Songhay
Tamasheq
Moore
Zarma
Haoussa
Kanouri
Kanembu
Buduma
Arabe
Zaghawa
Bideyat
Daza
PEUL
SONGHAY ZARMA
LANGUES SAHARIENNES

En effet, dans l'ensemble, les parlers berbères ont emprunté massivement à l'arabe, ce qui a contribué à modifier le système phonologique : c'est à eux qu'on doit probablement la présence des pharyngales *ḥ* et *ʿ* et de la laryngale *h* dans la plupart des parlers. Par contre la présence des emphatiques *ḍ* et *ẓ* dans tous les dialectes est un des traits les plus nets en faveur de l'unité du chamitosémitique.

En berbère, comme en arabe, le mot comporte un thème et des désinences, le thème lui-même reposant sur la combinaison d'une racine (à laquelle est lié un signifié minimum) et d'un schème. Dans le système nominal, les noms berbères (ou berberisés commencent le plus souvent par *a*, *i* ou *u* s'ils sont masculins, *ta*, *ti* ou *tu* s'ils sont féminins, mais la chute de la voyelle initiale est généralement l'une des caractéristiques de l'état "d'annexion" par rapport à l'état "libre". Ceci est peu surprenant si l'on considère que ces éléments préradicaux correspondent vraisemblablement, dans une période antérieure, à un "article défini".

Au niveau du verbe, les trois formes dérivées les plus courantes — forme "factitive" à sifflante *səbber* "faire frapper", forme "passive" à dentale : *təbbar* "être frappé" et forme "réciproque" à nasale *nəbbar* "se frapper réciproquement" (la forme simple étant : e bəṛ "frapper avec le pied") — présentent de frappantes similitudes avec le système verbal dérivationnel du chamito-sémitique. L'opposition verbale fondamentale, dont la réalisation formelle varie selon les verbes, est aspectuelle (aoriste / prétérit ou imparfait / parfait) mais elle se complique, en berbère, d'oppositions secondaires (intensif / non intensif, positif / négatif, ...).

L'une des caractéristiques du touareg les plus fréquemment soulignées est celle de la pertinence de la quantité dans le système vocalique, comme en sémitique, sans qu'on sache si cette opposition des quantités correspond à un conservatisme ou non. Pendant longtemps on a donné aussi comme "innovation dialectale" propre au touareg l'existence, à côté de l'aoriste intensif, d'un prétérit intensif. En fait, au moins pour ce dernier point, il pourrait s'agir de la survivance d'un fait panberbère car on en trouve des traces dans d'autres dialectes berbères. Autre exemple probable de "conservatisme" du touareg, celui de la conjugaison sans préfixe des verbes "de qualité" — conjugaison qui garderait le souvenir d'une opposition entre les désinences personnelles de l'aoriste et celles du prétérit.

Lionel GALAND cite le nombre de un demi-million de locuteurs touaregs en 1966. Les Touaregs du Nord, qu'il s'agisse des Kel Ahaggar (d'où vient le toponyme Hoggar) ou — plus à l'est, jusqu'en territoire libyen — des Kel Ajjer de la Tassili ne résident pas vraiment dans la zone saharo-sahélienne mais ils ne constituent pas non plus la masse de la population touarègue. Celle-ci se trouve en partie (± 50 000 habitants) dans le massif de l'Adghagh malien (appelé Adghagh des Ifaghas, du nom de la tribu noble de Kidal) et dans les montagnes de l'Aïr — population déjà à demi-sédentarisée et, pour les Kel Ewey de l'Aïr, considérablement métissée avec les populations noires —. C'est cependant dans les confins méridionaux du Sahara que les locuteurs touaregs sont en plus grand nombre, à la fois les Touaregs de la boucle du Niger et les

Touaregs Ioullemmeden (Loullemmeden de l'ouest des régions de Gao et Ménaka au Mali d'une part, Ioullemmeden de l'est du Tamesna au Niger d'autre part). Certaines populations touarègues sont plus métissées que d'autres, mais de toute manière ces différents groupements sont surtout l'expression d'entités politiques, de Confédérations, aux contours assez flous dont les aires de nomadisation ne sont pas sans s'enchevêtrer — sans parler des routes caravanières et des relations commerciales qui peuvent traverser la zone de part en part —.

• *L'arabe des Maures : le hassaniyya*

Le *hassāniyya* est le dialecte parlé par les arabophones du pays maure. Il présente beaucoup de points communs avec les dialectes arabes du Maghreb (ainsi le préfixe *n-* de la 1ère personne singulier de l'accompli) mais se classe aussi très nettement parmi les dialectes "de nomades" (généralement conservateurs-, pour autant qu'on puisse maintenir l'opposition nomades / sédentaires par-delà les bouleversements subis par beaucoup de sociétés arabes.

Le pays maure couvre la majorité de la République Islamique de Mauritanie mais ne coïncide pas avec elle. Traditionnellement la vallée du fleuve Sénégal, par exemple, était majoritairement habitée par des populations négro-africaines sédentaires. Par ailleurs, et indépendamment des mouvements migratoires liés au développement de villes comme Nouakchott — où toutes les ethnies du pays se côtoient —, il faut noter que le *hassāniyya* est parlé également au-delà des frontières mauritaniennes. On ne s'étendra guère sur la situation du Rio de Oro et de la Saguiet el Hamra (l'ex-Sahara "espagnol") mais il ne fait guère de doute que les populations y étaient majoritairement hassanophones. La limite la plus difficile à tracer est la limite Est, la frontière entre Maures et Touaregs étant rien moins que nette. Les Maures sont en effet d'excellents commerçants qui exercent dans tous les grands centres soudanais tels que Tombouctou et Gao. Ils fréquentent même des marchés très éloignés comme ceux de Zinder et de Kano. Toutes les tribus maures ne sont pas présentes de la même manière hors des frontières de Mauritanie. Il s'agit surtout de quelques tribus comme celle des Brabich au nord-est de Tombouctou ou celle des Kountas dont une partie nomadise dans l'Azawad, au nord de Tombouctou alors qu'une autre partie nomadise dans la zone de Gourem, vers Gao. Plus à l'est on rencontre encore des Maures, mais ils ne forment plus des campements entiers : il s'agit généralement d'une tente isolée, d'une famille de Maures dans un campement touareg, le chef de famille arabe assumant un rôle spécifique de marabout, de qadi auprès des populations berbères.

Si la distinction entre Maures et Touaregs semble généralement bien tranchée, il existe quelques contre-exemples. Dans l'extrême Est mauritanien, au-delà de Bassikounou, nomadisent en effet des tribus comme celles des Bradich des Tormoz et des Kel Antesser, qui constituent

une transition entre les deux sociétés, sans qu'il soit toujours facile de dire s'il s'agit de Maures "berbères" ou de Touaregs "arabisés".

Si l'on excepte ce *hassăniyya* "des frontières", avec son lot d'emprunts bien prévisible, le parler des Maures (ou *klâm əl biḍân*) présente une remarquable unité linguistique. La seule variante véritablement signifiante — en dehors du plan lexical qui n'est pas exempt de quelques variations dialectales —, est celle du phonème *ðəyn*. En effet au nord et à l'est du pays le *ðəyn*, réalisé comme une occlusive, se confond avec le phonème *qâf*. Cette confusion, qu'on a relevée dans certains parlers du sahara/algérien, n'est partagée au sud-ouest que par les couches les moins éduquées de la société maure.

Très pauvre en phonèmes vocaliques (l'opposition *u / i*, qui a disparu dans les voyelles fermées, est très rare en syllabe ouverte), le *hassăniyya* présente une structure syllabique qui offre également un fort déficit en voyelles par rapport aux consonnes. Par contre ce dialecte compte un nombre important de consonnes emphatiques, outre les quatre phonèmes communs à la plupart des dialectes de nomades (*ṣ ḍ ṭ ẓ*), apparaît le phonème *z*, dû vraisemblablement au substrat berbère, ainsi que des réalisations emphatiques (au statut phonématique un peu incertain) d'autres consonnes telle que *ḅ ṿ m̰ l̰* et *r̰*.

L'influence berbère se révèle également dans le parler maure, à travers un certain nombre de mots à préfixe *a- (i-)* pour les masculins et *ta- (ti-)* pour les féminins. Au total le *hassăniyya* est cependant fort peu marqué par le berbère, les emprunts lexicaux ne devant pas excéder 10 % du lexique.

• *Les parlers arabes du Tchad*

La partie méridionale de la plaine tchadienne est occupée par des populations arabophones qui se réclament d'une lointaine origine orientale. En effet, à partir du 18ème siècle, des immigrants arabes venus de l'est ont atteint massivement les rives du lac Tchad et s'y sont établis en se mêlant aux populations noires autochtones. Il y a quelques années le nombre d'Arabes, au Tchad, était estimé à 430 000 personnes (environ 14 % de la population du pays) mais le chiffre est d'autant plus approximatif qu'il ne prend vraisemblablement pas en compte les populations arabisées d'origine africaine.

La zone de résidence des populations arabophones, qui est limitée au nord par le monde désertique des Tédas et des Dazas, ne descend guère au-dessous du 10e parallèle, mais elle couvre, d'est en ouest, toute la largeur du territoire de la République du Tchad. Le domaine tchadien étant prolongé à l'est par celui du Sud-Soudan, la zone située entre les 10e et 15e parallèles forme ainsi un ensemble continu de parlers arabes, du Bornou à l'ouest jusqu'à la vallée du Nil Blanc à l'est.

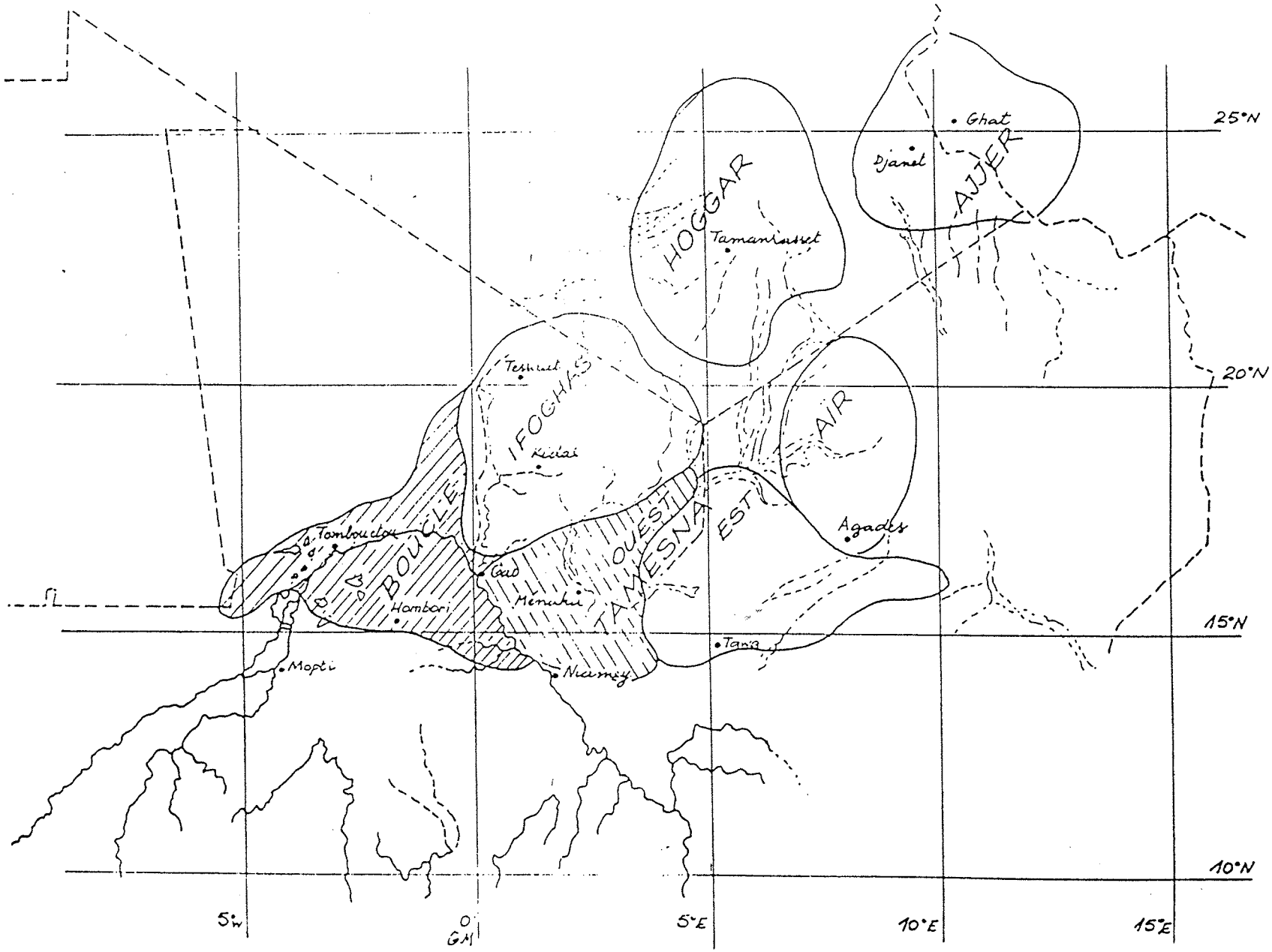
L'arabe tchadien est encore insuffisamment exploré, en particulier celui des groupes arabophones du Kanem, du Salamat et du Ouaddaï (à l'exception de l'état de langue fonctionnant comme *koiné* à Abéché). Cependant un certain nombre de dialectes ont été bien étudiés, notamment au niveau phonologique.

Un premier groupe de parlers est constitué par ceux des nomades du Tchad central. Éleveurs de chameaux *(abbala)* ou de bovins *(baggara)* — mais possédant parfois aussi des chevaux ou d'importants troupeaux de moutons —, ces pasteurs nomades sont en déplacement permanent au centre des départements du Guéra et du Batha, et au nord du Ouaddaï. Appartenant à la tribu des Djoheyna dont l'origine yéménite ne semble pas faire de doute, ces Arabes se répartissent en différentes fractions issues des quatre fils de l'ancêtre commun Djinet. Si ces parlers semblent conservateurs, c'est moins dans l'absolu — même s'ils ont conservé la série des pharyngales et présentent des marques d'opposition de genre dans le système verbal — que par rapport aux autres dialectes tchadiens. On y relève en effet, à côté de traits assez fréquents au Maghreb (disparition des interdentales, enrichissement de la série des emphatiques), d'autres traits plus inattendus tels que la disparition de la fricative vélaire sonore, la présence d'une dentale glottalisée, d'une nasale palatale et de deux prépalatales affriquées dans le tableau des consonnes et le développement remarquable du système vocalique (dix phonèmes brefs — dont un phonème nasal — et trois longs).

Les semi-nomades, dont font partie les Ouled Abou Khider étudiés par Christian Decobert, sont également d'origine arabe. Ils vivent à la fois d'élevage (bovins et ovins) et d'agriculture (culture du mil, du sorgho de décrue). Le nomadisme qu'ils pratiquent est surtout occasionnel, saisonnier et intéresse un territoire plus méridional et beaucoup plus réduit que celui des grands nomades. En contacts plus étroits avec les sédentaires, ils ont dans l'ensemble des parlers moins conservateurs que les précédents — série plus réduite des emphatiques, disparition de l'ordre pharyngal — mais ne présentent pas tous les traits originaux de l'arabe des grands nomades (on n'y relève ni nasale palatale ni phonème vocalique nasalisé).

Claude Hagege, qui a étudié un parler de sédentaires vivant à Nala (village situé à 35 km de la rive orientale du lac Tchad) présente une variété d'arabe qui semble proche de l'arabe des Ouled Abou Khider. Il semblerait que parmi les sédentaires qui pratiquent une agriculture extensive autour du lac Tchad, sur les rives du Chari dans le sud du Guéra et dans le Salamat, on ait ainsi une certaine unité linguistique, malgré l'étendue du territoire qui, au-delà des frontières tchadiennes, recouvre l'extrême nord du Cameroun (département du Logone-et Chari) et les extrémités nord-est du Nigeria (région de Ngéléwa) et sud-est du Niger (région de Nguigmi).

L'étude du parler des Babalia — population sédentaire d'origine non arabe — a montré cependant l'existence de systèmes plus novateurs. Les Babalia, islamisés aux 17e et 18e siècles sous l'influence des royaumes du Baguirmi et du Bornou, semblent s'être arabisés au début du siècle mais ils présentent une assimilation parfaite au milieu arabe, tant dans le genre de vie, les


HOGGAR
Tamanrasset
AJJER
Djanet
Ghat
IFOGHAS
Tessalit
Kidal
AIR
Agadès
BOUCLE DU NIGER
Tombouctou
Gao
Ménaka
Hombori
Mopti
Niamey
TAMESNA
OUEST
EST
Tahoua
25°N
20°N
15°N
10°N
5°W
0°
GM
5°E
10°E
15°E

gestes, la langue, que dans les modes de culture et d'élevage. Seuls quelques vieillards connaissent encore le bérakou, qui fut pourtant la langue des Babalia jusqu'à une date récente. Cette langue (du groupe linguistique sara-bongo-baguirmien) a vraisemblablement laissé des traces, cependant, dans l'arabe parlé par ces sédentaires, notamment dans la présence d'une série de mi-nasales. par ailleurs, le parler des Babalia est dépourvu d'ordre pharyngal, comme le parler des semi-nomades, et encore plus pauvre en emphatiques que lui.

Au total si les parlers tchadiens présentent des variations significatives, ils laissent paraître aussi des tendances communes importantes qui peuvent être retenues comme caractéristiques de l'arabe tchadien : appauvrissement des ordres vélaire et pharyngal, disparition des interdentales, diminution du nombre des emphatiques d'une part, développement d'autre part du système vocalique et présence originale de phonèmes glottalisés. En ce qui concerne d'autres paramètres, comme la forme de la 1ère personne du singulier (en *n-* ou en *a-*) ou l'usage de la particule préverbale *b-*, on relève un manque notable de concordance entre les différents parlers. Pour n'être que des traits divergents parmi d'autres, ils n'en soulignent pas moins qu'on a affaire, dans le cas des parlers tchadiens, à des parlers soumis à toutes sortes d'influences, qui échappent ainsi en grande partie à l'opposition parlers maghrébins / parlers moyen-orientaux.

Les langues négro-africaines du Sahara et du Nord-Sahel

• *Le peul*

Le peul est une langue des régions sahélo-soudaniennes, entre les 7° et 17° degrés de latitude nord. Langue d'un peuple très orienté vers l'élevage des bovidés, le peul est parlé sur une bande extrêmement étendue qui va des rives de l'Atlantique au Nil. Le statut de ses locuteurs (qu'on estimait déjà, il y a vingt-cinq ans à six ou sept millions), varie en fonction de l'importance des communautés et de leur rayonnement politique et économique.

Dans les régions qui nous intéressent ici — les régions les plus septentionales de l'Afrique de l'ouest — les communautés les plus importantes sont, d'ouest en est :

- la région du Fouta, sur les rives sénégalaise et mauritanienne du fleuve Sénégal, habitées par les Toucouleurs et Peuls parlant le dialecte *pulaar*,
- le Massina, où la plupart des Peuls (ou FulBé) vivent dans les cercles de Mopti, Douentza et Djenné, mais sont présents également dans le Massina-Ouest, vers Niono, Nara et Nioro,

— tout le Sahel nigérien, de l'Est de Niamey à l'Ouest du lac Tchad, avec une concentration importante dans les régions de Tahoua, de Kani, de Zinder et de Tanout.

Si les chiffres sont peu précis et lacunaires, on peut cependant se faire une idée de l'importance de ces communautés en considérant que tous les poularophones du Sénégal (ils étaient 422 000 en 1963), les 700 000 Peuls maliens (environ 14 % de la population) et le demi-million de Peuls du Niger (le peul y est la 3ème langue parlée) résident essentiellement dans la zone Nord-Sahel. Ceci ne signifie pas cependant qu'on ne trouve pas de Peuls au-delà de cette limite car certains — comme les Peuls WodaaBe —, sont susceptibles de remonter plus au nord vers les terrains de parcours des Touaregs, si les pâturages annuels y sont favorables à l'élevage bovin.

Malgré sa grande extension géographique, le peul présente une relative unité linguistique, en dehors des divergences lexicales non négligeables qui tiennent en bonne partie aux emprunts d'origine différente faits par chaque dialecte.

On considère cependant que les nombreux dialectes peuls, dont beaucoup n'ont d'ailleurs pas encore été étudiés, se rangent en deux groupes, "occidental" et "oriental", dont la ligne de partage — passant par Niamey —, suit approximativement la rive du fleuve Niger et la frontière occidentale du Nigéria. Cette classification n'a cependant qu'une valeur relative car elle repose essentiellement sur le morpheme utilisé pour la formation de l'infinitif, *-de* pour le groupe occidental et *-go* pour le groupe oriental.

Un autre critère de classement répartit les dialectes en parlers plus ou moins conservateurs. C'est ainsi que Roger Labatut attribue au conservatisme les ressemblances constatées sur certains points entre le parler des Dageeja, nomades peuls du Nord-Cameroun, et des dialectes occidentaux (projectif, en *-ay* au lieu de *-an* comme dans l'ouest du Niger, pronom sujet de la 3ème personne en *mo* au lieu de *o* comme au Massina, etc...).

Voici quelques caractéristiques du peul, d'après les travaux de Pierre-Francis Lacroix :

— le système vocalique comprend cinq unités *(a e i o u)* pour lesquelles l'opposition de quantité est pertinente ;
— il n'y a pas de système tonal ;
— le système consonantique se compose en général de 27 phonèmes, comprenant une seule sifflante *s*, deux glottales *ʔ* et *h*, une série de glottalisées et quatre nasalisées. Les phonèmes *c* et *j* présentent des réalisations variables selon les dialectes ;
— les unités signifiantes non grammaticales se présentent comme formées d'une racine et d'un morphème suffixé, précédé éventuellement d'affixes de dérivation. Le radical a pour schéma CVC ou ses variantes CVVC, CVCC ;
— les suffixes marquant les nominaux sont assez nombreux (23) et fonctionnent comme des morphèmes "de classe" ;

— la quantité vocalique et la gémination consonantique sont utilisées, concurremment avec l'accentuation et les suffixes de classes, dans les diverses formes de composition poétique.

• *Les langues songhay-zarma*

Géographiquement le groupe songhay-zarma occupe une zone assez bien circonscrite puisqu'il se déploie essentiellement le long de la boucle du Niger, de la frontière mauritanienne jusqu'à Niamey et plus au sud. Limité à une bande étroite au Mali, en particulier de Goundam à la frontière nigérienne, le pays songhay-zarma s'élargit ensuite à l'ouest à partir de Ayorou. Par ailleurs on trouve quelques îlots, ce sont, à l'exclusion de la minorité plus méridionale du Dahomey :

— d'une part, en pays mossi et gurma (Burkina Faso), les Songhays de Kaya, Ouahigouya et Arabinda ;
— d'autre part, au Mali, les minorités de Mopti, Djenné ainsi que les Songhays de Hombori.

Au Mali les Songhays seraient environ 400 000, soit 7 % de la population, tandis qu'au Niger, avec 900 000 locuteurs (22 % de la population), le songhay-zarma occupe la deuxième place après le haoussa d'un point de vue numérique.

Bien que relativement homogène, le groupe ne semble pas permettre une intercompréhension totale d'un bout à l'autre de la vallée du fleuve. A l'intérieur du groupe songhay-zarma, l'on reconnaît généralement trois dialectes distincts : le songhay, le zarma et le dendi. Pour certains spécialistes, il faudrait distinguer deux sous-ensembles, un sous-ensemble de l'Ouest qui serait le parler de Tombouctou (des alentours du lac Débo à Tombouctou) et un sous-ensemble de l'Est (parlé de Tombouctou à Gaya) englobant aussi bien le songhay de Gao que le zarma et le dendi.

Dans le groupe songhay-zarma, on a mis en évidence l'existence de tons. En zarma, par exemple, chaque voyelle est porteuse d'un ton ou hauteur musicale pertinente et on distingue deux tons ponctuels haut et bas ainsi que deux tons modulés : descendant (haut-bas) et montant (bas-haut).

En ce qui concerne le système consonantique, on signalera l'existence de palatales *c* et *j* et des labio-vélaires *kw* et *gw*. On soulignera aussi des différences notables selon la position initiale, intervocalique et finale. Le système vocalique, beaucoup plus régulier, comporte des voyelles brèves (*a e i o u*), des voyelles longues (*a: e: i: o: u:*) et quatre voyelles nasales.

Le classement du songhay-zarma reste problématique. Delafosse (en 1914) classait le songhay dans les langues agglutinantes à côté du mandingue et des langues du Tchad. Maintenant on a tendance à laisser le songhay-zarma à part, parmi les langues non classées. En effet, si Greenberg (1962) classe le songhay dans l'ensemble des langues nilo-sahariennes, cette intégration reste discutée.

• *Le groupe saharien*

La région du lac Tchad entre les 14° et 16° degrés (sauf Fort-Lamy et ses environs) et tout le Sahara tchadien au-delà du 16° degré peuvent être considérés approximativement comme le domaine du groupe saharien.

On classe souvent les langues sahariennes avec plusieurs ensembles d'autres langues, tels que le groupe songhay-zarma, l'ensemble maba, les groupes tama et daju du Soudan Oriental, l'ensemble sara-bongo-baguirmien du Soudan central. Ce regroupement est fait en bonne partie d'un point de vue régional et négatif — ce sont des langues non-bantoues de l'Afrique du nord-est —, mais on a relevé également des caractéristiques communes à beaucoup de langues de cette "famille" : par exemple l'emploi des paires morphophonologiques T/K et *N/K* en tant que morphèmes de discrimination du nombre ou la position du prédicat en fin de phrase, après l'objet (S + O + P).

Si la parenté génétique entre les différentes branches de la famille nilo-saharienne n'est pas bien établie, il ne fait plus de doute que le groupe saharien, qui se déploie largement dans toute la zone saharo-sahélienne jusqu'à la frontière orientale du Tchad, forme une véritable unité généalogique.

L'unité de ce groupe étant acquise, la classification interne s'est faite peu à peu.

— Un premier sous-groupe, dit "occidental", comprend le *kanuri* et le *kanembu* d'une part, le *teda* et le *daza* d'autre part.
— Un second sous-groupe, dit "oriental", comprend le *beria* et le *berti*.

Il y aurait, pour tout le groupe, un total de deux millions de locuteurs, dont plus de la moitié parleraient le *kanuri*. On a avancé les chiffres de 310 000 locuteurs *kanuri* au Niger (ce qui fait de ce groupe la 5ème communauté linguistique du Niger en importance numérique) et, pour le Tchad, de 430 000 Tédas, Dazas, *Kanembu* et divers (soit 13,6 % de la population tchadienne — selon des chiffres qui datent de 1968—).

Le *kanuri*, langue des *Kanuri*, a son centre dans le Bornou, au Nord-Est du Nigeria, mais il est parlé comme première langue par le *Kanembu* établis à l'ouest du lac Tchad. Au Niger oriental on trouve également plusieurs dialectes du *kanuri*. Le *kanembu* est parlé dans le Sud-Kanem.

Les Tédas et les Dazas, qui comptent environ 10 000 individus, sont deux rameaux d'un même groupe appelé communément Toubou par les *Kanuri* (ce qui signifie habitants du Tou, nom local du Tibesti). Ce sont des pasteurs nomades ou semi-nomades éleveurs de chameaux et de chèvres au nord, de bœufs et de chevaux au sud. Leur origine reste énigmatique mais ils parlent une langue africaine proche de celle des *Kanuri*, dont ils sont les voisins et avec lesquels ils partagent d'autres points communs, tant physiques que culturels. On suppose que vers la fin du premier millénaire de notre ère, les tédas occupaient le désert libyque (Koufra) tandis que des groupes restreints s'éparpillaient au Tibesti et au Borkou. il y a aussi quelques locuteurs *teda* au Niger, à l'est du désert du Ténéré, à Bilma d'une part et à Suntellan et Agadem d'autre part, au nord et au sud respectivement du grand erg de Bilma. Le *teda* ou *tuda* désigne les dialectes du nord alors que le *daza* désigne les dialectes du sud dont le dialecte *kashirda* est le plus répandu. Les uns et les autres forment un continuum linguistique qui n'exclut pas de grandes variations dialectales.

Le *beria* est parlé dans tout l'est tchadien, y compris au nord et à l'est d'Abéché. Les dialectes *zaghawa*, qui comptent environ 60 000 locuteurs, sont répartis de part et d'autre de la frontière tchado-soudanienne. On considère maintenant que le bideyat parlé dans l'Ennedi au nord-est du Tchad, est une variété dialectale du *beria*.

Le berti, représentant le plus oriental du groupe, n'est parlé qu'au Soudan, dans le Darfur.

Les langues des régions soudaniennes frontalières

- *Le wolof*

Inexistants dans la zone saharienne, les Wolofs sont très nombreux au sud du 16e degré nord. Dans la frange septentrionale du sahel, ils occupent principalement la vallée inférieure du Sénégal, en aval de Rosso et jusqu'à Saint-Louis. Sur la rive mauritanienne, en dehors des départements de Ndiago et de Keur Macène, on trouve encore quelques villages à une dizaine de km au nord et à l'est de Rosso. Dans l'ensemble il faut noter que les Wolofs de Mauri-

tanie sont souvent métissés avec les populations voisines ; à Keur Macène par exemple le métissage avec les populations maures est important. Sur la rive sénégalaise les communautés de langue maternelle wolof sont présentes beaucoup plus en amont, jusqu'à la hauteur de Matam et même peut-être de Bakel.

Largement représenté au Sénégal avec plus d'un million de locuteurs, bénéficiant en outre d'un statut de *lingua franca* pour la majorité de la population sénégalaise, le wolof joue aussi en Mauritanie un petit rôle de langue de communication, l'immigration des petits commerçants maures vers le sud ayant sans doute joué un certain rôle dans ce phénomène.

Le wolof est classé parmi les langues de la famille ouest-atlantique à laquelle appartiennent notamment le serer, le diola, le manjaku et le basari. Il semblerait que l'appartenance du peul à cette famille linguistique, longtemps discutée, ne soulève plus guère de réserve.

• *Le soninké et les langues mandé*

Le groupe mandé couvre une aire culturelle très vaste de l'Afrique ouest-atlantique, du 8° au 16° degré nord. La seule langue du groupe bien représentée dans la bordure méridionale du sahara est le soninké.

Les Soninkés (qu'on appelle souvent Sarakollés en Mauritanie) sont en effet prépondérants dans les régions frontalières mauritano-sénégalo-malienne. En Mauritanie, en dehors de l'importante communauté de Kaédi, on les rencontre dans tout le Guidimakha et la vallée du Karakoro. Au Sénégal ils sont localisés dans la haute vallée du Sénégal et dans la vallée de la Falémé qui suit la frontière orientale. La communauté soninkée du Mali, sans doute la plus importante des trois pays avec ses 500 000 membres — les Soninkés du Sénégal ne représentaient que 65 000 personnes en 1963 —, occupe une bande étroite le long de la frontière mauritanienne, du nord de Kayes à Nioro. Plus à l'est on trouve quelques groupes isolés tels ceux de la région de Nara, celui de Banamba au nord-nord-est de Bamako ou ceux des cercles de Djenné et de Mopti.

Le soninké appartient à la famille des langues mandé dont l'unité semble assez établie mais dont les ramifications internes, fort complexes, font l'objet de classifications divergentes. Selon certaines analyses, la famille mandé se divise en deux sous-groupes : le mandé *tan* (où le chiffre dix se dit *tan*) parlé par les Soninkés, Bambara, Malinkés, Wassoulounkés, Dioulas, etc. ; le mandé *fou* (où le chiffre dix se dit *fou*).

Voici quelques caractéristiques des langues mandé telles que les a répertoriées Maurice Houis :

- Utilisation des lexènes comme constituants syntaxiques.
- Deux types de syntagmes de détermination avec ordre inversé, complétant + complété, mais qualifié + qualifiant.
- Composition nominale très productive.
- Pospositions comme morphèmes fonctionnels.
- Syllabes exclusivement ouvertes.
- Voyelles nasales comme phonèmes.

• *Les langues voltaïques*

Sans m'attarder beaucoup sur le cas de ces langues qui avoisinent plus notre zone qu'elles n'en relèvent véritablement, je voudrais présenter rapidement les langues dont l'aire chevauche notre limite méridionale.

Le dogon est parlé par environ 225 000 locuteurs (selon un recensement datant de 1954) — mais d'autres sources donnent un chiffre bien inférieur —. Bien que les Dogons soient établis sur un territoire assez peu dispersé, entre Mopti et la frontière malienne orientale, leur langue est divisée en un grand nombre de dialectes dont les principaux sont le *tombo*, le *tonno*, le *toro*,le *dyamsay*, le *togo* et le *tomo*. Le dogon fait partie de ces langues dont la liaison génétique avec l'ensemble du groupe reste problématique, certains spécialistes la rangeant parmi les langues voltaïques ou langues *gur* tandis que d'autres préfèrent les laisser dans les langues non classées.

Il n'en est pas de même, par contre, du *mooré* (appelé aussi mossi par confusion avec le nom de l'ethnie), parlé par 1 700 000 locuteurs, qui constitue la langue voltaïque la mieux représentée. Le *mooré*, qui couvre tout le centre du Burkina Faso sur lequel se trouve Ouagadougou, se déploie sur une aire très étendue, jusqu'à la partie la plus méridoniale de la boucle du Niger. On relève quelques différences phonétiques et lexicales qui permettent de déterminer quatre dialectes principaux : celui de la capitale, celui de Ouahigouya au nord-ouest et ceux de Kaya et Tenkodogo.

Au nord-est on trouve une autre langue voltaïque, le *kurumba*. Le *gurmantyema* "gourmantché" est encore une langue de la même famille, qui est parlé dans tout l'est du Burkina Faso.

• *Le haoussa et les langues tchadiques*

A la différence de bien des regroupements linguistiques, celui des langues tchadiques constitue une vraie famille. Pourtant on ne distingue pas moins de 26 sous-groupes pour un total de 157 langues. Parmi celles-ci règne une grande disparité : la moitié des langues a moins de 20 000 locuteurs alors que le haoussa en compte plus de 20 millions. Huit langues seulement, en dehors du haoussa atteignent 100 000 locuteurs.

Dans l'ensemble, les langues tchadiques sont parlées entre les 8° et 12° degrés nord, principalement au Nigeria mais aussi, dans une moindre mesure, au Cameroun et au Tchad. Quelques langues tchadiques sont présentes cependant au nord de cette zone, en particulier le haoussa qui figure comme principale langue du Niger. C'est également le cas du sous-groupe dit "*kotoko*" avec, d'une part, le *buduma* (parlé par 45 000 personnes dans la partie orientale du lac Tchad) et, d'autre part, les dialectes *kotoko* proprement dits, qu'on trouve plus au sud, à l'ouest du Chari. Quant au sous-groupe *mubi-toram*, plus proche linguistiquement du haoussa que le kotoko, il comporte huit langues parlées au sud de Oum Hadjer, dans le sahel tchadien, par quelques milliers de locuteurs seulement.

On estime à 20 millions au Nigeria du nord et à deux millions au Niger (sans compter la "diaspora haoussa") le nombre des locuteurs ayant le haoussa comme langue unique ou première. Le "pays haoussa", islamisé dans sa grande majorité , s'inscrit approximativement dans un quadrilatère entre Niamey et le pays Bornou. En Nigeria du nord, les haoussas sont majoritaires dans les provinces Sokoto, Katsina et Kano. Au Niger ils occupent, à l'est de la province de Niamey, toute la zone méridionale du pays, de Filingué et Dogondoutchi à l'ouest, jusqu'à Zinder à l'est. Ils sont nombreux à Tahoua, plus au nord, mais l'avancée la plus septentrionale du haoussa est représentée par Agadès, ville sise sur le 17°parallèle, où Haoussas et Touaregs se côtoient.

Une forme "standard" du haoussa s'est répandue, en particulier dans les publications officielles et la presse. elle repose fondamentalement sur la variété dialectale de Kano. On a relevé en effet plusieurs variantes dialectales du haoussa, les parlers de l'ouest présentant, entre autres caractéristiques, un système consonantique de 44 phonèmes au lieu de 32, avec une série plus développée de labiovélarisées.

îlots résiduels, interférences et langues véhiculaires

Au-delà des grands ensembles linguistiques dont j'ai essayé de rendre compte plus ou moins brièvement, il n'est peut-être pas inutile de s'arrêter sur des phénomènes qui, pour être margi-

naux, n'en posent pas moins des questions importantes pour la compréhension et la connaissance de ces régions.

Le premier cas d'îlot résiduel, celui du zénaga, est sans doute le plus clair tant du point de vue linguistique que du point de vue historique. En effet "zénaga" est le nom que l'on donne habituellement au parler berbère de Mauritanie. Ce parler n'a pas fait l'objet jusqu'à présent d'une étude très poussée mais il semblerait plutôt apparenté aux parlers berbères du Maroc. Jusqu'au 14e siècle le berbère était universellement pratiqué par les populations blanches de Mauritanie. L'arabisation a dû commencer dès le 15e siècle, avec l'arrivée qu Sahara Occidental des Arabes Beni Hassan et n'a pas encore totalement cessé de nos jours puisqu'on peut encore trouver les locuteurs berbérophones dans le sud-ouest de la Mauritanie, dans la région de Méderdra et dans la zone côtière au nord de Rosso. En 1940 Paul Dubie avançait le chiffre de 13 000 Maures berbérophones tout en soulignant la disparition, en une génération, des berbérophones non bilingues. Je pense qu'actuellement on serait plus proche de la réalité en divisant ce chiffre par quatre, car dans la plupart des tribus considérées traditionnellement comme berbérophones (*Idab Laḥsen* ou *LdabhUm* par exemple) seules les vieilles personnes ont conservé la langue de leurs ancêtres. C'est uniquement dans la tribu des Tendjo, semble-t-il, qu'on peut encore rencontrer un nombre non négligeable de locuteurs berbérophones, y compris parmi la jeunesse.

La seconde communauté est encore plus réduite et on peut même se demander s'il ne vaudrait pas mieux en parler d'ores et déjà au passé. Au milieu du siècle dernier, l'azer était encore couramment employé — dit-on — dans les cités anciennes de Mauritanie, mais dès 1930 Charles Monteil considère que le dialecte arabe a évincé l'azer des villes de Ouadane, Tichitt et Oualata. Il se pourrait cependant, d'après d'autres sources, que les Masna de Tichitt et les Teghdaoust du Mali n'aient pas perdu complètement le souvenir de cette "langue". La particularité de l'azer — qui en fait aussi une grande partie de son intérêt — est en effet qu'il ne s'agit pas véritablement d'une langue mais plutôt d'un état de langue que Monteil a défini comme étant un dialecte "issu du soninké et plus ou moins contaminé par le berbère".

Le troisième cas se présente, un peu comme l'azer, à la fois comme un cas d'îlot résiduel et comme un cas d'interférence linguistique ("mélange" songhay/touareg) : c'est le cas posé par les langues mixtes du Songhay septentrional. Cette appellation de langues mixtes renvoie à l'existence d'îlots linguistiques, visiblement apparentés au groupe songhay-zarma tout en s'en différenciant assez nettement. Ces parlers sont : la *tadaksahak* parlée par les Dahoussahak qui nomadisent dans les circonscriptions de Menaka (Mali) et Ouallam (Niger) ; la tagdalttiheesit des igdalen et des Iberogan, nomades d'Agadès et Tahoua (Niger) ; la *tasawaq* des habitants d'In-gall et de Tegidda-n-Tesemt (dans la circonscription d'Agadès) ainsi que, vraisemblablement, le *belbali* ou *kora-n-die* parlé à Tabelbala (sud-ouest algérien).

Le problème posé est en grande partie celui-ci : dans quel sens se sont faits les emprunts entre ces deux grands groupes qui se sont côtoyés tout au long de l'histoire : les Songhay et les Touaregs ? Actuellement, le caractère songhay originel ne semble plus être mis en doute. Cependant — et c'est un phénomène assez curieux — les deux dialectes parlés par des nomades (la *tadaksahak* et la *tagdalt-tiheeši*) ne présentent plus au niveau phonologique les caractéristiques structurales du songhay (cf. la présence des emphatiques et des laryngales qui représentent 9 phonèmes dans le groupe nomade). Pour Robert Nicolai, seule la tasawaq du groupe sédentaire — qui ne possède ni pharyngale ni laryngale mais possède par contre un système tonal — est typologiquement un dialecte songhay et non berbère. Dans cette perspective le cas des parlers de nomades et celui des parlers de sédentaires sont dissociés et présentés comme des exemples d'évolution rigoureusement symétrique à partir d'une situation initiale de coexistence de deux systèmes linguistiques distincts : le système berbère de la communauté nomade aurait été réinterprété à travers le calque du système songhay tandis que le songhay des populations sédentaires aurait subi la marque du touareg.

Si les langues mixtes du songhay septentrional offrent l'exemple d'une influence réciproque très poussée, il est beaucoup plus fréquent de relever l'influence unilatérale d'une langue sur une autre. Cela peut se produire notamment lorsque la langue d'une communauté sert de langue de communication pour les échanges entre ethnies différentes. Le développement d'une langue comme *lingua franca* est rarement séparable du rôle économique, politique ou culturel particulier que remplit la communauté dont c'est la langue maternelle.

Ainsi, au Niger, on constate une progression très rapide de la langue haoussa. Depuis plusieurs siècles le monde touarègue avait des relations économiques et commerciales avec le monde haoussa, relations qui sont devenues étroites et directes à partir du siècle dernier. A l'époque coloniale, puis après l'indépendance, on a noté une augmentation rapide du peuplement haoussa, liée au développement des centres urbains. Parallèlement au rôle joué par la communauté, le haoussa a connu une progression très rapide comme langue véhiculaire tant chez les Touaregs que dans l'ensemble des populations nigériennes. Il semblerait que, de *lingua franca* utilisée surtout pour les échanges, le haoussa soit en passe d'être adaptée complètement par certaines populations non haoussa, non seulement à Niamey mais aussi dans des centres urbains du Sahara comme Agadès ou In Gall. On trouve un écho au prestige du haoussa auprès de la communauté touarègue dans les poèmes recueillis dans l'Azawagh par Jeannine Drouin et Md Aghali Zakara. L'originalité de cette poésie réside en effet dans l'utilisation combinée du touareg, langue maternelle du poète, et du haoussa, langue de contact et langue véhiculaire importante : les termes haoussa, distordus par méconnaissance de la langue d'emprunt ou pour satisfaire à la métrique, sont venus se substituer dans la chaîne linguistique à des termes touaregs.

L'arabe joue aussi fréquemment le rôle de langue véhiculaire, en particulier au Tchad où il domine dans l'est et le centre du pays, ainsi que dans plusieurs villes et sur de nombreux marchés. Parfois la variété d'arabe utilisée comme langue véhiculaire est constituée par un état de langue particulier, caractérisé par un certain nombre de traits phonologiques, morphologiques et syntaxiques relativement spécifiques. C'est le cas par exemple de l'arabe d'Abbéché étudié par Arlette Roth qui joue un rôle important, compte-tenu de la forte hétérogénéité ethnique des populations de la région. Parlé dans les lieux publics comme langue véhiculaire par les populations bilingues qui conservent avec plus ou moins de succès l'usage d'une langue vernaculaire dans leur vie familiale, l'arabe d'Abbéché est aussi la langue unique de certaines tribus arabes sédentarisées. Aux yeux des arabophones unilingues d'origine nomade, cet arabe bénéficie d'un statut ambigü : objet de raillerie d'un côté (les nomades se moquent de la façon de parler des Abbéchois, caractérisée selon eux par une prononciation particulière du *a*) il n'en constitue pas moins une norme qu'ils adoptent facilement en situation de contact. Dans l'ensemble, le système phonologique du parler d'Abbéché serait à rapprocher de celui des parlers arabes les plus novateurs. Aux plans morphologique et syntaxique on a relevé notamment les caractéristiques suivantes : réduction quasi totale du pronom de 3ème personne m. sg. après voyelle, affaiblissement général des accords de genre, tendance à omettre les pronoms suffixés au verbe.

Bibliographie

Les langues dans le monde ancien et moderne — Afrique sub-saharienne, pidgins et créoles, Edition du C.N.R.S., 1981.

Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar, Conseil International de la Langue Française, SELAF, 1978, 624 p.